

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-939401-courseulles-sur-mer-le-recours-contre-le-debut-des-travaux-du-parc-eolien-est-rejete>

Courseulles-sur-Mer. Le recours contre le début des travaux du parc éolien est rejeté



Publié le 11/05/2021 à 14h08 - Par Baptiste Allaire

Mi-avril, l'association Libre Horizon avait déposé un référé en suspension au Conseil d'État pour arrêter le début des travaux du parc éolien en mer de [Courseulles-sur-Mer](#). Ils ont en effet commencé sur terre en mars à Bernières-sur-Mer. L'association Libre Horizon jugeait qu'il n'y avait "[pas d'urgence à faire ces travaux](#)" et souhaitait obtenir leur suspension le temps de juger le fond de deux de leurs recours sur l'ensemble du projet. Le Conseil d'Etat a néanmoins rejeté la demande de Libre Horizon lundi 10 mai, "*considérant que les travaux à terre ne sont pas liés à l'attribution du projet en mer*", nous explique l'association. Les recours sur l'ensemble du projet n'ont eux pas encore été jugés.